

Chères familles,

Chers élèves,

En accord avec la décision de monsieur le Ministre de l'éducation, nous vous informons que le CPF maintient l'enseignement à distance à minima jusqu'à mercredi inclus.

Comme cela a été annoncé et prévu, nous optimiserons dès lundi le dispositif pédagogique.

Comme l'autorise le ministre, avec l'accord de l'Ambassade de France et de PPFL, je proposerai dans les meilleurs délais de réunir un conseil d'établissement extraordinaire pour envisager ensemble les possibilités d'une évolution vers l'enseignement en présentiel.

Depuis 15 jours nous vous proposons un plan de continuité pédagogique cohérent en dépit d'un contexte évolutif et volatil. Cette adaptation est possible car notre boussole reste la même : proposer des solutions pédagogiques efficaces pour les apprentissages, réalisables pour les familles et les personnels et préserver des repères pour les élèves.

Les emplois du temps pour le second degré seront disponibles sur Pronote

Les emplois du temps pour le 1^{er} degré seront transmis par les enseignants des classes

Notre métier est de trouver les réponses les plus adaptées pour maintenir le meilleur niveau d'apprentissage possible et vous pouvez compter sur nous pour répondre aux défis qui nous sont collectivement imposés.

J'espère que vous-mêmes et vos familles vont bien, prenez soin de vous.

Sincèrement

Matthieu Raynaud

Proviseur